



Brève n° 04 du 14 mars 2014

## Enquête EPST

Plus de 10 000 personnes ont déjà répondu à l'**enquête lancée par la CFDT** dans sa lutte pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Nous informons celles et ceux qui souhaitent **contribuer à cette initiative** que la date limite de participation **est fixée au 18 mars inclus**.

Vous pouvez y accéder en suivant le lien :

<https://services.aquitaine.cnrs.fr/limesurvey/index.php/survey/index/sid/265754/newtest/Y/lang/fr>

## CAPN Chercheurs

**La question des missions** des chercheurs (CR et DR) est cruciale car les missions évoluent et les risques de démotivation (pression, concurrence, remise en cause des thématiques, multiplication des tâches transversales...) s'accroissent.

**La CFDT avait demandé en 2013** une réflexion sur la carrière des CR seniors qui n'ont pas pu passer DR et en règle générale sur le parcours des chercheurs et la variété de leurs missions. Cette demande a été reprise en CAPN le 20 février 2014 avec une présentation de la direction et un début de débat que la CFDT a souhaité voir se poursuivre durant l'année 2014. **Le président de la CAPN CR** a donné son accord de principe pour faire un travail de fond sur ces difficultés.

Nous devons rester vigilants car un chercheur en souffrance c'est une équipe en difficulté.

**N'hésitez pas** à contacter les représentants de la CFDT à la CAPN pour plus d'informations :

[champion@bordeaux.inra.fr](mailto:champion@bordeaux.inra.fr)

[gabriel.paes@reims.inra.fr](mailto:gabriel.paes@reims.inra.fr)

## Pouvoir d'achat

« **La CFDT refuse toute mesure qui viendrait accroître la baisse du pouvoir d'achat des agents** ou qui pénaliserait les carrières, telle que le blocage des avancements ». C'est en ces termes que la Secrétaire Générale de la CFDT-Fonction Publiques, a interpellé le chef du gouvernement. Celui-ci a adressé une réponse [Lettre PM](#) pour tenter de rétablir une position

plus claire de l'exécutif. **La CFDT réaffirme qu'elle rejette catégoriquement le gel du point d'indice pour une cinquième année consécutive.**

**C'est la position qu'elle a défendue dès le 12 mars** au cours de la réunion sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations.

### **Pacte de responsabilité**

**La CFDT** promeut la transition vers un nouveau modèle de développement, basé sur la qualité et l'innovation à tous les niveaux : de vie, de protection sociale et d'environnement de travail.

Pour ce faire, elle revendique de s'appuyer sur les nombreux atouts que possède notre société pour renouer avec le plein emploi et la qualité de vie au travail : reconnaissance des qualifications, investissements dans les technologies de haut niveau et dialogue social comme méthode de travail.

**Dans le périmètre de l'Etat, la CFDT rappelle** que l'action publique concourt à la performance de l'économie, participe à l'effort d'investissement, assure la cohésion sociale et la solidarité dans la société. Aussi, le débat sur les missions de service public, en y associant les agents, doit être engagé avec l'objectif de maintien d'une action publique de qualité.

**Dernièrement, la CFDT a obtenu des engagements** sur l'emploi, la reconnaissance des compétences et qualifications, le souci des marges de manœuvre pour l'investissement et le déploiement des différents dispositifs du pacte par le dialogue à tous les niveaux.

Enfin un observatoire des contreparties doit permettre de suspendre, maintenir, poursuivre ou ajouter les aides au regard de l'effectivité des engagements.

**C'est tout le sens de l'engagement de la CFDT dans le pacte de responsabilité.**